Des fédérations socialistes départementales se sont prononcées pour la participation

Le congrès de la Fédération socialiste de l'Allier, réuni à Montluçon, sous la présidence de M. Camille Planche, député de Moulins, a adopté à l'unanimité moins une voix, la motion de la section de Moulins, se déclarant partisan de la collaboration gouvernementale, sous réserve d'acceptation du programme minimum du Parti socialiste par les partis au pouvoir pour être réalisé dans le plus bref délai.

Les ministres socialistes devront démissionner au cas où le gouvernement et la Chambre se montreraient incapables de faire aboutir le programme prévu.

De son côté, la Fédération socialiste de la Haute-Vienne, réunie en congrès, a voté la motion suivante :

« Dans l'hypothèse où le Parti socialiste serait appelé à participer à la formation d'un gouvernement, le congrès estime que si cette question est posée, le Parti socialiste ne pourrait y répondre d'une manière favorable qu'au cas où le gouvernement de participation envisagé inscrirait dans son programme les six points adoptés par le Parti socialiste dans son congrès de janvier 1932 ».

Enfin, la Fédération socialiste du Tarn-et-Garonne, a voté à l'unanimité moins deux voix, la participation avec conditions posées par M. Léon Blum.

UN ORDRE DU JOUR DE L'ACTION RÉPUBLICAINE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Un ordre du jour vient d'être adopté par le Comité d'action républicaine des Hautes-Pyrénées, demandant aux groupes au Centre et à leurs chefs, de n'accepter la concentration avec les radicaux que le jour où ceux-ci auront ouvertement et définitivement abandonné, tant dans le Parlement que dans les départements, toute alliance avec les socialistes.

DIX PERSONNES BLESSÉES PAR UNE EXPLOSION

Par suite d'une fuite de gaz causée par une inondation, une explosion s'est produite hier, à Derby, dans la boutique d'un bijoutier, dont les vitrines ont volé en éclats.

Dix personnes ont été blessées et ont dû être transportées à l'hôpital.

PROCHAINE EXPLORATION DANS LA STRATOSPHERE

On annonce que la prochaine exploration de la stratosphère par le ballon « F. N. R. S. » (Fondation Nationale de la Recherche Scientifique), aura lieu, à la fin du mois de juin.

Le ballon sera piloté par le professeur Piccard lui-même.

Le départ aura lieu à Zurich.

Les conversations de cet après-midi à l'Elysée

M. André Tardieu, président du Conseil, après un bref séjour à la campagne, rentrera mardi matin à Paris, accompagné de M. P.-E. Flandin. Il se rendra dans l'après-midi, aux environs de 16 heures, à l'Elysée où, en présence de M. Albert Lebrun, président de la République, il se rencontrera avec M. Edouard Herriot.

L'assassin Gorguloff vivait d'expédients en Tchécoslovaquie

M. John Hennet, commissaire de police à la Sûreté Générale, s'est rendu hier après-midi auprès de M. Fougery, juge d'instruction, pour lui faire part du résultat de l'enquête qu'il a menée en Tchécoslovaquie sur l'assassin Gorguloff.

Les renseignements qu'il a recueillis sont très nettement défavorables.

Gorguloff a dépensé l'argent apporté en dot par ses trois premières femmes : c'était un homme vivant d'expédients et que l'on considérait comme un médecin marron.

Enfin, il se serait fait remettre diverses sommes par des jeunes hommes auxquels il aurait donné de prétendus soins.

Poursuivi, d'ailleurs, pour escroqueries par la justice tchécoslovaque, il fut obligé de quitter le territoire et c'est alors qu'il gagna la France.

M. Hennet, qui n'a fait au juge qu'un rapport verbal, va lui faire remettre, dans le plus bref délai, son rapport écrit.

Le juge d'instruction a reçu, en outre, M. Mème, inspecteur à la Brigade mobile, qui est allé dans les environs de Tarbes pour entendre la déposition du cosaque Ivan Lavareff, qui prétendait avoir reconnu Gorguloff comme le chef de la Tchéka, à Rostov, en 1921.

M. Lavareff, à qui l'inspecteur a présenté différentes photographies de l'assassin, notamment une datant de 1924, a été incapable de le reconnaître dans ces conditions et son témoignage apparaissant inutile, il ne sera pas convoqué pour être entendu à Paris.

UN AVION MILITAIRE S'EST ÉCRASÉ PRES DE SENLIS

Au cours d'exercices exécutés hier après-midi par trois avions militaires, l'un des appareils, piloté par le commandant René Larquet, de la 7e escadrille, du 34e régiment d'aviation, a fait une chute en plaine, près de Baron.

Le commandant Larquet a été relevé les deux jambes brisées ; il est en outre blessé au bas droit et porte de nombreuses contusions.

Il a été transporté immédiatement à l'Hôpital de Senlis. Son appareil est fortement endommagé.

LES DEUX RUSSES SUSPECTS D'ARRAS AVAIENT OPÉRÉ A LENS

Dans notre numéro de samedi matin nous avons relaté que M. Marteaux, commissaire de police à Arras avait appréhendé deux sujets russes, Peter Merrin, 62 ans, et son fils Bernard, 20 ans, tous deux domiciliés à Paris, 60, rue Marcadet, qui avaient été trouvés porteurs de plus de 50.000 fr. de bijoux de provenance suspecte.

Ces deux individus qui venaient de la direction de Lens, erraient à Arras, où ils avaient essayé de vendre des bijoux dans un café de la rue Saint-Géry.

Une enquête fut immédiatement ouverte pour rechercher l'origine des bijoux que les deux Russes avaient en leur possession.

EN LISANT NOTRE JOURNAL

Une personne qui fut étonnée, c'est Mme Berger, née Dora Dambrot, commerçante, demeurant 56, boulevard Emile-Basly, à Lens, qui en lisant notre journal, reconnut en la photo des deux Russes que nous avons publiée, deux individus auxquels elle avait remis une paire de boucles d'oreilles d'une valeur de 1.563 fr. que l'on devait lui transformer en bague.

LES DEUX VISITEURS

Prise de soupçons, Mme Berger se rendit au commissariat de police de Lens et à M. Laforge, commissaire de police, elle narra son histoire :

« Jeudi 12 mai, déclara-t-elle, vers 10 heures du matin, je reçus la visite de deux hommes, dont le plus jeune me demanda si je n'avais pas des déchets de laine à vendre. Sur ma réponse négative, le plus vieux des deux messieurs m'informa qu'était son fils qui s'occupait de la question d'achat de laine, et que lui, il s'intéressait à la vente et à la réparation de bijoux. Il me proposa l'achat d'un collier de perles.

» Je lui répondis que je ne pouvais effectuer cet achat sans le consentement de mon mari.

» Les deux hommes partirent en me promettant de revenir l'après-midi.

DUPÉE

» Vers 17 heures, les deux quidams revinrent et en présence de mon mari, ils installèrent tout un lot de bijoux représentant une valeur de 10 à 12.000 fr., pour lequel ils voulaient 5.000 fr. Ils proposaient de laisser un certain nombre de bagues pour en faire l'estimation.

» Enfin, au cours de notre conversation, je leur fis part que je possédais une paire de boucles d'oreilles que j'avais l'intention de faire modifier.

» Le plus âgé des individus déclara qu'avec les boucles d'oreilles il pouvait me faire une jolie bague, moyennant une redevance de 200 francs.

» Après entente il accepta de faire le travail, en échange d'une montre en or écrasée que je lui remis.

» Dans les photographies des deux Russes arrêtés je reconnais les deux individus auxquels j'ai remis mes bijoux ».

RETROUVÉES

Après avoir recueilli la déclaration de Mme Berger, M. Laforge, commissaire de police de Lens, se mit en rapport avec M. Marteau, son collègue d'Arras. Il apprit ainsi que la paire de boucles d'oreilles avait été retrouvée comme faisant partie des bijoux trouvés en possession des deux Russes. Quant à la montre, elle est disparue.

Nous croyons savoir qu'un bijoutier de la localité aurait également été victime des agissements de Merrin père et fils.

G. D.

UN HOMME MEURT EN JOUANT AUX CARTES A DOUAI

M. Edouard Barneman, 70 ans, demeurant route nationale à Frais-Marais, se trouvait dans la soirée de dimanche, au café Cornille, non loin de chez lui, où en compagnie d'amis, il jouait aux cartes.

Tout à coup, ses partenaires virent le vieillard s'affaisser. Ils le relevèrent, s'employèrent à le ranimer, mais sans succès, le malheureux venait de succomber.

Le Docteur Dubus, appelé sur-le-champ constata le décès qu'il attribua à une embolie.

LA FUTURE MATERNITÉ DE WATTRELOS VIENT DE SORTIR DE TERRE

Elle est érigée dans les dépendances de l'Hôpital où l'on effectue d'importants travaux

L'utilité des œuvres sociales de protection de l'enfance, de l'adolescence et même de l'homme adulte ou âgé n'avait jamais été reconnue de façon aussi décisive que durant ces dernières années.

« La vue du sang, répandu pendant la guerre, a-t-on dit, a permis aux hommes d'en apprendre le prix ». Rien n'est plus vrai et les faits qui ont suivi l'ont démontré.

Partout des faisceaux d'œuvres d'hygiène et de salubrité publiques se sont développés et les communes ont travaillé à l'envie pour donner à leurs habitants des avantages toujours plus appréciables et pour faire au moins de « l'aussi bien qu'à côté ».

Les deniers municipaux de Wattrelos ne forment pas des richesses et cette ville, dont en de nombreux articles, nous avons montré l'essor urbain, pris en 20 années, ne pouvait être à l'avant-garde de ce mouvement. Cependant Wattrelos est loin d'être la moins pourvue à ce sujet, elle a déjà créé un magnifique réseau d'œuvres sociales, qu'elle complète au fur et à mesure de ses possibilités.

Le rythme auquel elle poursuit sa tâche est loin d'être lent. Et, c'est ainsi que, bien que l'établissement de bains-douches élevé dans le groupe d'établissements publics de l'ancien jardin municipal, ne soit pas terminé, déjà en un autre point, une maternité vient de sortir de terre.

L'ETAT ACTUEL DES TRAVAUX DE LA MATERNITE

UNE MATERNITE MODELE

Dans les dépendances du groupe d'immeubles de l'Hôpital-Hospice, un terrain de belle dimension était resté sans emploi.

Pour ériger une maternité, on ne pouvait concevoir d'endroit plus favorable et si judicieusement placé, à quelque distance du centre de la ville. Aussi les édiles wattrelosiens, quand ils conçurent le projet d'élever une maternité, ne discutèrent-ils pas longtemps, quant au choix de l'endroit où elle serait édifiée.

La construction de l'établissement, prévue, il y a quelques années, reçut une solution définitive, au début de 1932.

En février, on procédait à l'adjudication des divers travaux et, il y a un mois, on se mettait à la besogne. Les travaux de terrassement furent menés avec une activité fébrile, bientôt, on commença la maçonnerie et aujourd'hui, la maternité vient de sortir de terre. Des murs de plus d'un mètre de haut apparaissent déjà et, avec un peu d'imagination on arrive à deviner ce que sera le coquet immeuble où tant de mères viendront chercher les soins que leur état nécessitera.

L'immeuble est place derrière l'économat de l'Hospice. Sa façade principale se dressera devant le pavillon des vieux-ménages. Il ne comportera qu'un seul étage. Un regard sur le plan suffit à nous montrer que l'ensemble aura fort belle allure. Le toit présentera la mine de celui des maisons conçues dans le style espagnol flamand, fort commun dans la région des Flandres. La façade en briques rouges s'harmonisera parfaitement avec lui.

Deux bâtiments sans étages seront accolés aux deux ailes du corps principal de l'immeuble et formeront avec lui les locaux de la maternité.

Au rez-de-chaussée, un cabinet de consultations sera aménagé, avec une salle d'attente y attenant. On y trouvera également deux dortoirs de six lits, les salles d'opération, l'infirmerie, etc...

A l'étage où on accédera par un ascenseur ou par l'escalier, six chambres particulières seront installées, ce qui portera à dix-huit, le nombre total des lits.

LA MODERNISATION DE L'HOPITAL

L'Hôpital de Wattrelos construit, il y a près de 40 années, n'est pas essentiellement équipé d'une façon moderne.

Parallèlement aux travaux de la maternité, on procédera à la construction d'une salle de pansements annexée à la salle d'opérations. On fera installer un ascenseur pouvant contenir deux infirmiers et un brancard roulant, afin d'éviter les accidents toujours fort possibles dans l'étroit escalier actuel. D'autre part, dans le pavillon de désinfection, un local pour fous furieux sera préparé.

On effectuera encore divers autres travaux d'ordre secondaire : empierrement des routes intérieures ; établissement de trottoirs ; installation d'une chaudière et de fosses septiques ; construction de murs et de grilles de clôture.

Dans un autre ordre d'idées, le pavillon des vieux ménages qui ne comprenait que douze logements et s'était avéré insuffisant sera agrandi de deux bâtiments de quatre logements accolés sur les ailes.

L'ensemble des travaux est estimé à un montant de l'ordre de 1.660.000 francs, couvert en partie par le Pari Mutuel et le reste par la ville.

Ajoutons que pour les travaux ne demandant pas de spécialisation, des chômeurs ont été employés. — J. D.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU NORD DU 12 JUIN

FÉDÉRATION REPUBLICAINE DU NORD

CE GROUPEMENT A DECIDE DE LAISSER AUX DELEGUES SENATORIAUX LE SOIN DE DEPARTAGER LES CANDIDATURES DE MM. ROUSSEL ET SPRIET

Une importante réunion des élus de la Fédération Républicaine du Nord s'est tenue lundi matin, de 11 h. à 13 h. 15, à la Préfecture. Elle eut lieu dans la plus stricte intimité et la Presse en fut tenue soigneusement écartée.

C'est que par suite des divergences de vues qui se sont élevées entre le Parti Républicain du Nord et la Fédération Républicaine du Nord, pour le choix du candidat à présenter à l'élection sénatoriale du 12 juin, elle menaçait d'être orageuse.

Elle le fut en effet quelque peu, si nous nous en référons aux échos sonores de la réunion qui se propagèrent jusque dans les couloirs de la Préfecture.

Mais arrivons au fait même !...

La réunion se tint dans une des salles du Conseil Général, où une quarantaine de fauteuils avaient été rangés en demi-cercle sur plusieurs rangs. Elle fut présidée par M. Mahieu, Ministre de l'Intérieur, agissant comme sénateur du Nord et conseiller général. On y remarquait la présence de MM. Bersez, Davaine, Daniel-Vincent, De la Grange, Auguste Petiet, Hayez, sénateurs du Nord, Garlier-Caffiéri, Millot, Delignie, Victor Desprez, Lacourt, Debève, Liermann, Surmont, députés du Nord et des conseillers généraux du Nord appartenant au groupe des élus de la Fédération Républicaine.

La physionomie du débat

De renseignements que nous avons pu glaner à l'issue de la réunion, M. Mahieu ouvrit la séance en rendant d'abord un solennel hommage à la mémoire de M. le sénateur Debierre, récemment décédé et qui, toute sa vie, fut un fervent républicain.

L'assemblée fut ensuite unanime à reconnaître le droit de l'arrondissement de Lille, à ce que le candidat présenté appartînt à cet arrondissement. Sur cette base, la discussion s'amorça.

Elle fut longue et ardente, chaque parti restant nettement sur ses positions. Le Parti Républicain du Nord, fort des 700 voix qu'il représente, présentant M. Edouard Roussel comme candidat, la Fédération Républicaine, Radicale et Radicale-Socialiste avançant la candidature de M. Spriet.

C'est à M. Millot qu'il appartint d'exposer la thèse du Parti Républicain du Nord. L'orateur fit valoir que sept candidats du Parti Républicain avaient été battus aux dernières élections législatives par la concentration radicale-socialiste, socialiste et communiste.

Après intervention de MM. Mélayers et De la Grange, prêchant l'union, une tentative de conciliation fut faite sur le nom de M. Demesmay, dans un but d'entente, et parce que la personnalité de M. Demesmay est très sympathique, mais, par suite de certaines oppositions irréductibles, elle échoua.

Les Radicaux, Radicaux-Socialistes déclarèrent en effet vouloir maintenir leur candidat, M. Spriet.

Dans ces conditions, le Parti Républicain du Nord déclara aussi maintenir la candidature de M. Ed. Roussel.

A 13 h. 15, la réunion prenait fin.

M. Conem, conseiller général d'Armentières, sortit un des premiers. Il nous déclara : « Chacun reste sur ses positions. C'est le « statu-quo » après un débat où les raisons de chacun furent exposées largement ».

Et, M. Lacourt, sortant peu après, ajouta, confirmant les dires de M. Conem « Chaque parti examinera après le premier tour, voire le second tour de scrutin, les dispositions qu'il jugera bon de prendre ».

Un communiqué officiel

A l'issue de la réunion, le communiqué officiel suivant a été dicté à la Presse, par M. Mahieu, président de l'assemblée :

« Les conseillers généraux appartenant au groupe de la Fédération républicaine, réunis avec les sénateurs et députés appartenant à la même fraction de l'idée républicaine ont examiné la situation politique du département en vue de l'élection sénatoriale du 12 juin. Les membres de la réunion ont été unanimes à reconnaître les droits de l'arrondissement de Lille au siège sénatorial laissé vacant par la mort de M. Debierre, à la mémoire duquel le président a rendu un hommage cordial et ému. Ils ont constaté qu'ils se trouvaient en présence de la candidature de M. Edouard Roussel, conseiller général, présenté par le parti républicain du Nord et de celle de M. Henri Spriet, présenté par la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste, et laissent aux électeurs sénatoriaux, le soin de les départager ».

Ajoutons que, avant cette assemblée générale, et dès 10 heures du matin, les sept sénateurs du Nord, MM. Mahieu, Davaine, Daniel-Vincent, Bersez, De la Grange, Hayez, Auguste Petiet, avaient tenu une réunion privée préparatoire.

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

UNE DÉCLARATION DE M. SPRIET

M. Henri Spriet, candidat du Parti Républicain-Radical et Radical-Socialiste, adresse l'appel suivant aux républicains de gauche :

« La mort du sénateur Debierre donnera lieu à une élection sénatoriale partielle fixée au 12 juin.

» J'ai eu l'honneur d'être désigné par mon Parti comme candidat.

» Je m'efforcera d'être digne de la confiance de mes amis et de l'Homme que je serais appelé éventuellement à remplacer.

» Je me présente au nom de mon Parti dans la claire et loyale affirmation de sa doctrine, et je m'efforcerai de lui conserver le siège de notre chef regretté, le sénateur Debierre.

» Debierre représentait, dans le collège sénatorial, l'arrondissement de Lille et il appartenait au Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste ; il était donc naturel que le candidat désigné fut un homme se réclamant de cette double qualité.

» Que la Droite dispute à notre Parti le siège de Debierre, rien de plus légitime ; nous sommes des adversaires... Que les Socialistes cherchent à le conquérir, c'est de bonne guerre... Mais, que certains personnalités du Parti Républicain du Nord prennent position de combat contre notre Parti dans cette élection où je tente un effort de conciliation républicaine, c'est là une attitude que nous laissons aux délégués sénatoriaux le soin d'apprécier, et dont le Parti Radical-Socialiste se contente, pour le moment, de prendre acte.

» Au-dessus des rancœurs et des questions de personnes, c'est à l'électeur sénatorial que je m'adresse, à son bon sens, à sa raison et à son esprit de justice.

» Pour vaincre, je fais appel à tous les démocrates, aux socialistes indépendants, aux radicaux et radicaux-socialistes et à ces républicains modérés dont on a pu dire qu'ils n'étaient pas modérément républicains et qui ont eu l'honneur d'avoir pour chef un Waldeck-Rousseau.

» Au nom de mon Parti, je sonne le ralliement de tous les Républicains de gauche unis par un fond d'idées communes sur le terrain laïque social et national et je leur demande de sceller cette union sur mon nom.

» Vive la République laïque, démocratique et sociale ».

COMMENT UN MARI TROMPÉ SE VENGEA, A LEFOREST

Pendant que son rival dormait, Il s'empara de son portefeuille contenant 2.280 fr., mais... fut arrêté

Le cabaret Morga, rue Voltaire, à Leforest, bien connu de nos lecteurs pour le crime qui s'y est commis le 12 mars dernier et par divers vols et batailles en règle, vient encore de mettre sur les dents la gendarmerie.

L'autre nuit, le Polonais Waniock Norbert, né le 2 juin 1893 à Ruda (Pologne), mineur, demeurant à Leforest, cité du Bois, 121, et sa femme, née Bertha Matlok, âgée de 36 ans, prirent part à une beuverie en règle, dans la cuisine du cabaret Morga, en compagnie de Maj Jean, âgé de 29 ans, garçon-brasseur et pensionnaire de Morga.

A une heure du matin, Maj Jean, qui est l'ami de la femme Waniek depuis plusieurs mois, monta se coucher avec cette dernière, pendant que le mari Waniek Norbert, ronflait dans la cuisine du cabaret. Mais, à son réveil, Waniek alla rejoindre le couple dans la chambre et, profitant du sommeil des deux amoureux, il s'empara du veston de Maj, dans lequel celui-ci avait placé son portefeuille contenant une somme de deux mille deux cent quatre-vingts francs, puis il prit la fuite.

Ce n'est que le matin, à six heures, que Maj Jean s'aperçut du vol, et il courut aussitôt à la gendarmerie de Leforest conter sa mésaventure. Confiée aux gendarmes Parant et Ducatez, l'enquête a abouti, à 16 heures, à l'arrestation de Norbert Waniek qui, recherché dans tous les milieux louches de la région, fut retrouvé à Auby, où il dilapidait les économies de Maj.

Norbert Waniek a été mis à la disposition du Procureur de la République à Béthune. Interrogé, il nie le vol, malgré les preuves accablantes : il sert en outre, poursuivi pour ivresse et défaut de carte d'identité. Placé sous mandat de dépôt, il a été conduit à la prison.

LE PARRICIDE DE QUIÉVY

L'autopsie de la victime a été pratiquée hier

Nous avons relaté précédemment l'horrible tragédie de Quiévy, au cours de laquelle Paul Wattremez, 18 ans, frappa à coups de couteau son père, Camille Wattremez, 45 ans, et son oncle, On sait que M. Camille Wattremez a succombé à ses blessures.

M. le docteur Paul Timal, médecin légiste, a procédé hier à l'autopsie du corps de M. Camille Wattremez.

L'honorable praticien a déposé son rapport au Parquet, les résultats de l'autopsie ne seront communiqués que plus tard.

Toutefois, M. Wattremez, pensionné de guerre à 100 %, était cardiaque et atteint de lésion pulmonaire ; il aurait pu vivre toutefois longtemps encore, mais la blessure reçue par lui, guérissable chez une autre personne n'a-t-elle pas déterminé chez M. Wattremez, malade d'avance, une issue fatale ? C'est ce que l'enquête, qui continue, établira.

Ajoutons que le corps de M. Wattremez a été transporté à son domicile, à Quiévy, rue du Moulin, hier à 17 h.

M. JOLY, ANCIEN COMBATTANT DOUAISIEN, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le « Journal Officiel » nous apprend que M. Louis Joly, grand mutilé de guerre, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur.

Lorsque la guerre éclata, M. Joly était sous-officier au 9e Régiment de Cuirassiers, en garnison à Douai à l'époque.

M. Louis JOLY

Après la bataille de la Marne, le sous-officier Joly passa comme volontaire dans l'infanterie. Chef de section, il fut blessé deux fois et sa belle conduite lui valut les deux citations suivantes :

« S'est distingué au cours du combat du 18 avril par son entrain. Blessé au cours de la progression, n'a pas voulu se faire évacuer pour rester avec ses hommes.

« Sous-officier modèle, animé des sentiments les plus élevés de patriotisme et de dévouement, plein de courage et d'entrain.

» Le 31 mai 1918, a été grièvement blessé en entraînant sa section à l'assaut d'un village défendu par les mitrailleuses ennemies.

» Proposé avec le N° 1 pour le grade de sous-lieutenant, mais absent du corps en raison de son hospitalisation, M. Joly n'a pu être promu.

» Amputé du bras gauche, avec en plus une double fracture du poignet droit, M. Joly est mutilé à 100 % ».

Il reçut la médaille militaire le 15 mai 1919 et fut fait chevalier de la Légion d'honneur en juin 1924.

UN MOTOCYCLISTE SE JETA SUR UNE AUTO & SE FRACTURA LE CRANE A QUESNOY-SUR-DEULE

Vers 20 h., un accident s'est produit entre automobiliste et motocycliste à Quesnoy-sur-Deûle, route de Lille, lieu dit « Le XXe Siècle », dans les conditions suivantes :

Une voiture automobile, conduite intérieure, 6 places, appartenant à M. Delcroix Eugène, confectionneur, 43, rue Gustave Delory, à Lille, venant de Deûlémont, se dirigeait vers Lille, tenant bien le côté droit de la route. Arrivé à 30 mètres du XXe Siècle, il aperçut un motocycliste, Deneubourg Paul, 34 ans, contremaître de filature, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, route de Lille, venant de la direction de Wambrechies, complètement à gauche de la route. Ce que voyant, M. Delcroix actionna à plusieurs reprises son klaxson pour inviter le motocycliste à prendre sa droite ; mais en vain, celui-ci s'obstinant à conserver le côté gauche de la route.

Arrivé à hauteur du motocycliste, M. Delcroix obliqua légèrement à gauche pour laisser le passage nécessaire à Deneubourg. C'est alors que ce dernier, tournant sa direction du côté de l'automobile heurta de la tête la poignée de la porte arrière qui fut brisée net. Le motocycliste assommé sur le coup, tomba à terre comme une masse.

Des témoins de l'accident s'empressèrent de lui porter secours. Après avoir constaté qu'il ne donnait plus signe de vie, ils le transportèrent à son domicile tout proche du lieu de l'accident.

M. le docteur Ficheux, mandé d'urgence, constata une fracture du crâne et vu l'état grave de la victime, ordonna son transport immédiat à l'Hôpital de Comines.

L'accident paraît fortement dû à l'imprudence du motocycliste Deneubourg, lequel roulait complètement à gauche de la route de Lille.

La gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle enquête.

L'INQUALIFIABLE CONDUITE D'UNE MÈRE A ISBERGUES

M. Paul Gavory, métallurgiste, demeurant 192, cité Saint-Eloi, à Isbergues, a porté plainte pour abandon de famille, contre son épouse, qui a quitté le domicile conjugal, avec son fils adultérin et abandonnant trois enfants légitimes âgés de 6, 4 et 3 ans, qui sont actuellement malades.

Cette marâtre n'est pas à son coup d'essai ; c'est, en effet, la cinquième fois que cela se produit. La mari, bon cœur, avait toujours accepté le retour de l'épouse infidèle, mais aujourd'hui il est bien résolu à ne plus partager son foyer avec elle..

Mauvaise mère, elle était aussi mauvaise ménagère, laissant la maison dans un état de saleté repoussante ; ses enfants étaient négligés, les repas jamais préparés ; en outre, elle cherchait querelle constamment à son époux.

La gendarmerie a procédé à une enquête et les habitants du voisinage confirment l'inconduite notoire de l'épouse.

M. Gavory croit qu'elle est partie à Paris, pour y rencontrer un Polonais, en emportant les économies du ménage.

Le dossier de cette affaire a été communiqué au Parquet de Béthune et le mari abandonné fait actuellement des démarches pour l'admission de ses enfants dans un orphelinat.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 24 mai 1932. — Soleil : Lever, 4 h. 1 ; coucher, 19 h. 35 — Lune : coucher, 7 h. 41.

Aujourd'hui : Saint-Donatien ; Demain : Saint-Urbain.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 23 mai 1932, à 18 h. : Baromètre : 754 mm. 6 ; baisse depuis la veille, à 9 h. : 1 mm. 9 Thermomètre : Fronde : 15.1 ; Minima : 10.8 ; Maxima : 17.6 ; Etat hygrométrique : 77 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h. : 11 mm. 5 ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : faible ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du ciel : Couvert ; Temps probable pour mardi : Doux ; quelques pluies.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps médiocre ; Ciel, trois quarts ou entièrement couvert avec éclaircies et averses ; Vent du secteur Ouest, 8 à 10 m. ; Température nocturne en baisse ; Maximum de température sans grand changement sur la veille.

MARIAGE. — Nous apprenons le mariage à Anzin, de Mlle Suzanne Raout, fille de M. Raout, chef de bureau à la Société Escaut-et-Meuse, président de la Société d'Avriculture « La Ganiolse », membre du Comité de la Société Chorale d'Anzin et de Mme née Derome, avec M. Robert Bonel, de La Madeleine-lez-Lille.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 4 juin, à 11 h., en l'Eglise Sainte-Barbe d'Anzin.

DEUIL. — Nous avons annoncé la mort de Mme RAUX, présidente d'honneur du Comité d'AVESNES, de l'Union des Femmes de France, Chevalier de la Légion d'Honneur, dont la magnifique conduite pendant la guerre lui avait valu la reconnaissance ardente de ses concitoyens.

Les funérailles de Mme RAUX, née Marie-Mélanie LEGHAND, veuve de l'ancien maire d'AVESNES et belle-sœur de M. Eugène RAUX, président du Conseil général du Pas-de-Calais ont été célébrées à Avesnes au milieu d'un grand concours de population dont toutes les classes voulurent accompagner cette noble femme à sa dernière demeure.

— Nous apprenons la mort à Tourcoing, de Mme Julien Brunel, épouse du distingué président du « Nord-Touriste ». La défunte était âgée de 70 ans. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui mardi, à 9 h. 30, en l'Eglise Saint-Eloi (Blanc-Seau).

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DU NORD DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE ET EMPLOYÉS COMMUNAUX

Dimanche 22 mai, cette association a tenu une assemblée générale au café Moderne, Grand'Place, à Lille, sous la présidence de Mlle Dudoignan.

La présidente fit d'abord l'exposé des questions corporatives portées à l'ordre du jour. La discussion s'engagea sur les points suivants : organisation des sections d'arrondissement ; approbation des nouveaux statuts ; application des assurances sociales au personnel des communes ; examen critique des diverses modalités d'application avec les statuts des communes ; étude du barème des traitements élaboré par la Commission paritaire du Nord et non encore adressé officiellement aux municipalités ; participation de l'Etat dans les dépenses d'administration des communes et notamment dans les dépenses du traitement personnel ; vœu de l'Association nationale des maires de France sur le même point de la réforme des finances communales, etc...

Des résolutions, mentions ou vœux résumant l'avis unanime de l'Association départementale sur ces questions d'importante opportunité, tant pour les communes que pour le personnel lui-même, seront adressés aux pouvoirs publics et aux parlementaires.

A 14 h., la séance fut levée et un banquet réunissait, dans un des salons du Palais de la Bière, une bonne partie des congressistes. M. De Goedt, maire de Mons-en-Barœul, avec une bienveillante et sympathique bonne grâce, présidait, avec Mlle Dudoignan, ce déjeuner corporatif à l'issue duquel des toasts furent portés à la bonne harmonie mutuelle des employés et employeurs.

LA « COMBINE » DE 2 GLOBE-TROTTERS BELGES ARRETÉS A DOUAI

Louis Bay, 19 ans, mécanicien et son camarade Conynck, 27 ans, plafonneur, tous deux sujets belges avaient imaginé un ingénieux moyen de voyager à peu de frais et sans grande fatigue.

Ils avaient fait imprimer des cartes postales qui les représentaient comme globe-trotters et devant se rendre à pied de Liége à Paris. Et ces cartes, ils les remettaient sur leur parcours aux braves gens qui en échange, leur donnaient quelques pièces de monnaie.

Mais Bay ni Conynck n'effectuaient le trajet prévu à pied. Quand ils avaient recueilli assez d'argent, ils prenaient tout bonnement le train d'une ville à l'autre. Et là, ils recommençaient leur manège. C'est ainsi qu'ils arrivèrent à Douai. Ils étaient dans la plus grande impécunïosite. Ils allaient commencer leur randonnée à Douai, escomptant sur l'âme généreuse des douaisiens, lorsque les gendarmes Befve et Bloquet, de service à la gare, eurent la malencontreuse idée de les interpeller.

La suite de l'histoire se devine aisément, sans domicile et sans ressources, les deux belges étaient bons pour la prévention de vagabondage.

Amenés à la gendarmerie, ils y allèrent de leur petite confession. Leur voyage interrompu s'est terminé à la prison de Cuincy, après une courte étape au Parquet.

LE DESSÈCHEMENT DE LA VALLÉE DE LA SENSÉE

La Commission nommée par l'arrêté de M. le Préfet du Pas-de-Calais en date du 5 avril 1932, pour donner son avis sur les résultats de l'enquête ouverte dans le département du Nord, sur la déclaration d'utilité publique des travaux à exécuter par l'Association syndicale en formation, ayant pour but d'assurer le desséchement de la vallée de la Sensée, s'est réunie le 23 mai 1932, à 15 h., à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Hayez, sénateur du Nord.

Ont été présents : MM. Debève, député, conseiller général, maire de Montigny-en-Ostrevent ; Le Glay, conseiller général à Cantin ; Duquesne, maire deLécluse ; Collignon, brasseur à Lécluse ; Delcambre, minotier à Douai ; Houtard, propriétaire à Douai.

Assistaient également à la séance : MM. Genet, ingénieur en chef du service hydraulique du département ; Herreman ingénieur des Ponts et Chaussées, à Douai ; Duval, ingénieur T.P.E., à Douai ; Girard, ingénieur T.P.E., à Vitry-en-Artois, représentant le service hydraulique du Pas-de-Calais.

Après échange de vues entre les membres présents et les représentants du Service Hydraulique du Nord et du Pas-de-Calais, la Commission, à l'unanimité, constate l'utilité des travaux ; elle demande que l'Association Syndicale, dans l'exécution des travaux ménage, dans la mesure du possible, les intérêts de détail signalés par la commune d'Arleux, et fasse la répartition des taxes en tenant strictement compte des intérêts en jeu.

Plus de douleurs grâce à "Aspro"
voir dernière page

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON
Consultez le INDICATEUR
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE EN VENTE PARTOUT
Couverture rouge
Lignes belges, tramways de Lille

FEUILLETON DU 24 MAI 1932. — N. 71

L'ENFANT DE LA MORTE

par Henri DEMESSE

Chemin faisant, nous l'avons rencontrée.

C'est au retour que Bernard m'a prise à part et m'a dit qu'il ne désirerait qu'une chose au monde : être son mari.

— Va bien !... Le pauvre !... On le mariera !

Et on fera une noce un peu distinguée ! J'y danserai !

Dame, ça sera probablement pour la dernière fois de ma vie.

Et cette jeunesse, elle est de bonne famille, j'imagine ?

— De famille très honorable.

— Parfait ! Mais est-ce qu'elle aime notre Bernard, cette fillette ?

— Le petiot le croit.

— Il n'en est pas sûr ?

— Non. Il ne lui a rien dit encore.

Félicien se mit à rire.

— C'est singulie. ! fit-il. Quand on aime, c'est toujours comme ça ! On n'ose plus parler !

Dire que j'ai été bête comme ça, jadis ! Tu souriens-tu, ma Benoîte ?

Il y avait belle lurette que je t'aimais à en perdre le boire et le manger que je n'avais pas encore osé te le dire !

Tout de même, quelle bonne idée nous avons eue de venir ici, à présent !

D'entendre parler de choses d'amour, de gens qui s'aiment, parole, ça me rajeunit. J'ai vingt ans !

Benoîte, ma douce Benoîte, il faut que je t'embrasse.

Il prit sa femme à bras-le-corps et lui mit, sur les joues, deux retentissants baisers.

— Finis donc, grande bête ! dit-elle en riant. Est-ce que c'est de notre âge ?

Et Félicien répondit, gravement :

— Le cœur n'a jamais de rides, apprenez ça, ma femme.

Je vous aime aujourd'hui, plus encore, peut-être, qu'il y a vingt ans.

— Enfin, dis-moi, tout ça, c'est très joli ; mais j'en suis pour ce que j'ai dit :

Quel rapport y a-t-il entre l'amour de Bernard pour la jeune fille en question et le mouchard qui a fait causer Joseph à Lagny ?

— C'est bien simple : Tu comprends que les parents de la jeune fille, chez qui le petiot est reçu, n'ont pas été sans remarquer que Bernard aime ladite jeune fille.

De même ils ont pu constater, — ils sont pour ça aux premières loges, que la jeune fille aime Bernard.

— Ce en quoi elle démontre son bon goût ! Mais, poursuit-il

— Or, si l'union de Bernard et de la jeune fille agrée aux parents de celle-ci, ils ont tenu, sans doute, à avoir des renseignements précis sur les parents du futur, du prétendu, du « petiot ».

— J'y suis ! C'est sûr ! Tu es rudement forte, Benoîte ! Ma parole, je n'aurais jamais deviné ça, par exemple ! Oui, c'est clair. Celui en qui cette brute de Joseph a vu un mouchard n'était qu'un envoyé des parents de la jeune fille.

C'est clair comme de l'eau de roche ! Farceur de Joseph